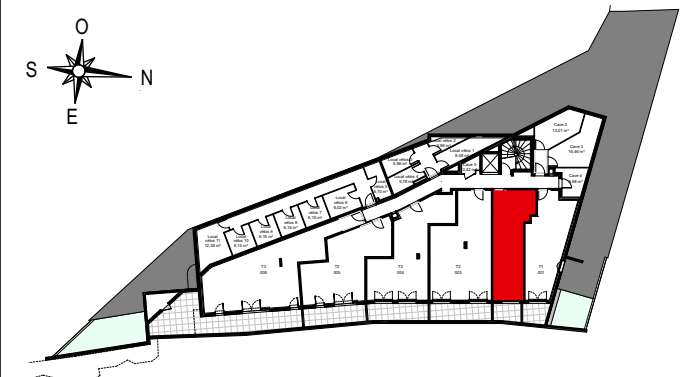
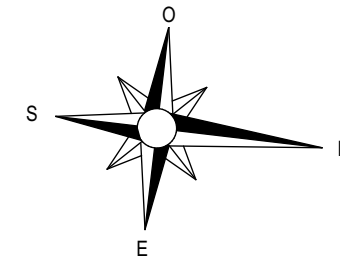
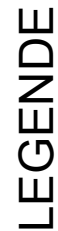




Document non contractuel : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les côtes et superficies sont données sous réserves des impératifs techniques de construction et des tolérances d'exécution. De légères modifications pourront donc être apportées. Les retombées de poutres, soffites, faux plafonds, canalisations, trappes de visite sur gaines techniques, évacuations et descentes EP ne sont pas systématiquement figurés. Les équipements ménagers indiquent la position de passage des fluides. L'épaisseur des isolants sera déterminée par l'étude technique d'exécution. De ce fait les indications sur ce plan sont indicatives. Les emplacements dévolus aux équipements ménagers et ceux liés au lavage du linge sont représentés sur le plan de vente en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau, aucun de ces éléments n'est fourni.

INDICE : 00

